



OFFRE  
D'EMPLOI

Centre de Gestion de la  
Fonction Publique Territoriale  
de la Charente

## MÉDECIN DU TRAVAIL / MÉDECIN COLLABORATEUR (H/F)

Décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente (CDG 16) est un **établissement public** ayant pour mission d'accompagner les collectivités locales et les établissements publics du département dans la gestion de leurs ressources humaines.

Son **équipe pluridisciplinaire** se compose actuellement :

- D'un service de médecine de prévention avec un médecin du travail coordonnateur à temps complet, 5 infirmières, 3 secrétaires médicales,
- D'un service d'hygiène, sécurité et conditions de travail avec 2 préventeurs / CISST,
- D'une cellule d'insertion et de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés avec une psychologue du travail / ergonome.

**NOTRE MISSION** est de préserver la santé de plus de 11 000 agents exerçant dans quelques **200 métiers**, répartis dans **430 collectivités adhérentes** à notre service de médecine préventive.

Les médecins du travail conseillent l'employeur, les agents et leurs représentants, par une surveillance médicale et des actions sur le milieu professionnel.

### NOTRE PROPOSITION

- Si vous n'êtes pas qualifié en médecine du travail, le CDG peut prendre en charge votre formation complémentaire.
- Organisation et horaires de travail négociables.
- Le centre de visite principal se situe au siège du CDG16 à Angoulême. Des centres d'examens secondaires se situent sur le territoire charentais. Les déplacements s'effectuent avec un véhicule de service.
- Avantages sociaux (CNAS, CDAS, protection sociale complémentaire santé/prévoyance, amicale du personnel).
- Logiciel MedTra 4.
- Date de recrutement et organisation du temps de travail à définir ensemble.

### NOTRE TERRITOIRE

Etablissement à taille humaine de 42 collaborateurs, le CDG se situe à proximité immédiate de la gare d'Angoulême, au centre de la région Nouvelle-Aquitaine.

A 2 heures de Paris et 30 minutes de Bordeaux en TGV ; à 1h15 de Bordeaux et 1h30 de l'océan en voiture, Angoulême permet d'allier qualité de vie et dynamisme culturel, économique et éducatif avec notamment ses filières des spiritueux, de l'image ou du numérique.

La Charente offre un cadre de vie qui attire : cadres urbains, familles, investissements immobiliers...

**CONTACT** : M. Laurent CORNEIL, Directeur. [l.corneil@cdg16.fr](mailto:l.corneil@cdg16.fr) – 05.45.69.70.02

